

Société anonyme au capital de 468 184 087,50 € Siège social : 14-16, rue des Capucines, 75002 Paris 592 014 476 RCS Paris

Les actionnaires de la société GECINA sont invités à participer à une **Assemblée Générale Ordinaire** qui se réunira le :

Mardi 22 avril 2008 à 9 heures 30 au Palais des Congrès, Niveau 3 – Amphithéâtre Bordeaux – 2, place de la Porte Maillot – 75017 Paris.

L'avis de réunion valant avis de convocation, comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions, est publié au BALO du 17 mars 2008 et dans le journal d'annonces légales « Le Publicateur Légal » du même jour.

La Société adressera directement à tous les actionnaires les formulaires de votes par correspondance et par procuration.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, les documents préparatoires à l'Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires et/ou leur seront transmis, sur demande écrite adressée au siège de la Société, par voie postale ou par télécopie au 01 40 40 64 81.

Ils pourront être consultés au siège de la société GECINA.

Le rapport annuel et l'exposé sommaire seront disponibles sur le site Internet de la Société (<a href="https://www.gecina.fr">www.gecina.fr</a>).

L'Assemblée Générale devra notamment se prononcer sur le versement d'un dividende de 5,01 € par action, au titre de l'exercice 2007, dont la mise en paiement interviendrait le 28 avril 2008, et non le 25 avril, comme cela avait été indiqué précédemment.